

Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)

Votre référent CADA à la mairie d'Annemasse.

Jean-Pascal Chaix, responsable du service Réglementation Générale-Vie Publique, a été désigné pour exercer les fonctions des Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA) et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques de la Ville d'Annemasse.

Madame Viviane Lavy, responsable du secrétariat de la Direction Générale exercera cette fonction à titre de suppléante.

Retrouvez plus d'infos sur le [site internet de la CADA](#). 



MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h